



Club de Tir à L'Arc Les Archers du Girou
SAISON 2015 2016

Document à garder par les familles

<p><u>Cotisations : (licence + assurance)</u></p> <p>Enfant (8 ans à 11 ans) : 60 € Adulte (12 ans et +) : 75 €</p> <p><u>Possibilité de location d'arc : (arc- corde- protège bras – protège doigt – palette à calle ou décocheur – viseur – housse de protection – repose arc – dragonne – fausse corde – trousse pour ranger le petit matériel)</u></p> <p><u>le carquois et les flèches ne sont pas fournis par le club</u></p>	<p><u>Documents à fournir impérativement pour l'inscription :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- un certificat médical obligatoire « de non contre indication pour la pratique du tir à l'arc »- la fiche d'inscription remplie- un chèque du montant de la cotisation <p><u>Si location de l'arc :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- un chèque de 55 € (location classique ou poulies)- un chèque de caution de 260€(classique)- un chèque de caution de 360€(poulies) <p><u>un règlement intérieur sera fourni pour les nouveaux et devra nous être rendu signé</u></p>	<p><u>Contacts initiateurs (diplômés Foyers ruraux)</u></p> <p>Mme FONTAINE Patricia : 06 83 07 84 27 Mme ROYER Alexia : 06 83 89 20 27 Mr BRUNELLO Christian : 05 61 26 89 15 (19h à 21h) Mr COURCELLES Olivier : 07 89 45 15 56 Mr LAPLAZE Olivier : 06 14 77 60 81 Mr BERLAND Damien : 06 47 06 57 88 Mr ARNOLD Dominique : 06 10 50 16 26</p> <p><u>Site des archers : http://archersdugirou.fr/</u> <u>courriel : contact@archersdugirou.fr</u></p>
---	---	--

Possibilité de 2 essais sur 8 jours effectifs avant la prise définitive de la licence. (le matériel sera fourni par le club pendant cette période d'essai).

Pour les nouveaux adhérents :

- si l'archer loue un arc, il devra acheter un carquois et 6 flèches pour commencer.
- si l'archer désire acheter un arc ou autres matériels – 1 magasin (Sporting à Toulouse 05.61.57.83.10)

Périodes – jours et horaires des entraînements sur le terrain de Saint Marcel Paulel

Périodes : du 05 septembre 2015 au 03 octobre 2015 et du 30 mars 2016 au 28 juin 2016

Jours et horaires : mardi de 18h à 19h30 (tous les archers) samedi 14h à 17h30 (suivant le nombre d'archers débutants possibilité de faire 2 groupes)

Sous réserve du renouvellement du gymnase G. BRASSENS à MONTASTRUC

Période : d'octobre à la fin Mars, les entraînements devraient avoir lieu au gymnase G. BRASSENS à MONTASTRUC

Les jours et horaires des entraînements, vous seront communiqués ultérieurement

Important : les parents accompagnants leur(s) enfants(s) mineur(s)devront obligatoirement le(s) emmener et le(s) rechercher, en hiver dans le gymnase et l'été sur le pas de tir sur le terrain auprès d'un initiateur (personne responsable de l'entraînement)
Les horaires sont à respecter, passé l'heure de fin d'entraînement, les enfants ne sont plus sous la responsabilité du club.
